



# Assemblée générale

Distr.: générale  
28 septembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

## Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

### Compte rendu analytique de la 302<sup>e</sup> séance

Tenue au siège, à New York, le mardi 3 juillet 2007, à 10 h 30

Président : M. Badji ..... (Sénégal)

## Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

La situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

Rapport du Président sur la Réunion africaine des Nations Unies consacrée à la question de la Palestine, tenue les 9 et 10 mai 2007, et du Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, tenu le 11 mai 2007 à Pretoria

Quinzième séminaire international sur la paix au Moyen-Orient à l'intention des journalistes, tenu les 26 et 27 juin à Tokyo

Conférence internationale de la société civile organisée par les Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne

Questions diverses

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.



*La séance est ouverte à 10 h 40.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

1. *L'ordre du jour est adopté.*
2. **Le Président** dit que la réunion africaine des Nations Unies consacrée à la question de la Palestine s'est tenue à Pretoria les 9 et 10 mai et a été suivie du Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne tenue également à Pretoria le 11 mai.
3. Le 10 mai, le Secrétaire général a nommé trois experts internationaux au Comité d'enregistrement des dommages causés par la construction par Israël du mur de séparation dans le territoire palestinien occupé. Le jour suivant, le Bureau du Comité a publié une déclaration prenant note de la nomination et a exprimé l'espoir que le Comité d'enregistrement des dommages commence à mettre en œuvre sans délai la résolution A/RES/ES-107/17 de l'Assemblée générale.
4. Le 15 mai, le Secrétaire général a nommé Michael C. Williams du Royaume-Uni comme son Coordinateur spécial du processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne.
5. Le 30 mai, les principaux responsables du Quatuor se sont réunis à Berlin et ont publié une déclaration invitant tous les Palestiniens à renoncer immédiatement à tous les actes de violence et à respecter le cessez-le-feu instauré à Gaza.
6. Le 7 juin, le Comité a tenu une réunion spéciale pour marquer les quarante années d'occupation du territoire palestinien par Israël, y compris Jérusalem-Est. Le Bureau du Comité a publié une déclaration à cette occasion.
7. La violence entre les factions s'est intensifiée la première moitié de juin, particulièrement à Gaza et a culminé par la prise de la Bande de Gaza par la Force exécutive et la milice du Hamas. En réaction, le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a dissous le Gouvernement d'unité nationale et déclaré l'état d'urgence. Le 17 juin, le Président Abbas a installé un gouvernement provisoire d'urgence et mis hors-la loi la milice du Hamas.
8. Le 25 juin, une réunion au sommet entre le Président Abbas et le Premier Ministre israélien Ehud

Olmert s'est tenue à Sharm el-Sheik. Ils ont été rejoints par le Président Hosni Moubarak d'Égypte et le Roi Abdullah de Jordanie. Le sommet a été suivi de contacts diplomatiques de haut niveau entre les principaux acteurs régionaux et internationaux, pour discuter des derniers développements.

9. Le 26 juin, le Département de l'information a organisé à Tokyo le séminaire international sur la paix au Moyen-Orient à l'intention des journalistes. Il a envoyé un message au séminaire en tant que Président du Comité.

10. Les 26 et 27 juin, les représentants du Quatuor se sont rencontrés à Jérusalem et ont décidé de nommer M. Tony Blair, l'ancien Premier Ministre britannique, en tant que représentant du Quatuor.

### **La situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.**

11. **M. Mansour** (Observateur de la Palestine) déplore les événements tragiques qui se sont produits dans la Bande de Gaza. La prise de Gaza par le Hamas est un coup d'état et un acte étranger aux traditions démocratiques du peuple palestinien. Ces événements ont créé une situation identique à celle de la période d'avant 1967, lorsque le territoire palestinien a été fragmenté. L'unité du territoire palestinien occupé, qui a été réalisée par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la seule organisation légitime représentant le peuple palestinien, est à présent mise en péril. Le gouvernement palestinien d'urgence s'emploiera à rétablir l'ordre et la sécurité, à ramener Gaza à sa situation d'avant le coup d'état et à veiller à ce que la fragmentation du territoire palestinien ne se perpétue pas.

12. Le gouvernement palestinien fait face aux opérations militaires israéliennes à la fois à Gaza et en Cisjordanie, ce qui aggrave les difficultés rencontrées par le gouvernement d'urgence et compromet les efforts qu'il déploie pour s'acquitter de sa mission. Il exhorte la communauté internationale à forcer Israël à mettre fin à son agression pour permettre à l'Autorité palestinienne d'exercer son contrôle sur l'ensemble du territoire palestinien occupé.

13. Le Président Abbas s'est rendu au sommet de Sharm el-Sheikh en nourrissant de grands espoirs. Il n'y a cependant pas eu de progrès décisifs dans le processus politique ni dans les négociations sur le statut définitif après plus de 40 années d'occupation.

Le sommet a conclu qu'Israël doit cesser de confisquer les recettes publiques de l'Autorité palestinienne, libérer les prisonniers palestiniens et faciliter le mouvement de tous les Palestiniens. Il reste à voir si Israël tiendra ses promesses.

14. Si aucun progrès politique décisif ne se produit d'ici peu, à savoir la fin de l'occupation des territoires et l'amélioration de la situation politique, la population perdra espoir, prendra la loi entre ses mains et deviendra encore plus radicale. Le peuple palestinien compte sur ses alliés et la communauté internationale pour exercer la pression nécessaire pour imposer un tournant politique décisif.

15. Pour terminer, il remercie les pays arabes, l'Organisation de la conférence islamique (OCI), le Quatuor et l'Union européenne (EU) pour le soutien qu'ils apportent au Président Abbas et à la légitimité du gouvernement de l'Autorité palestinienne. Il espère que le Comité adoptera une position identique pour la défense de la légitimité des institutions politiques palestiniennes sous la direction de l'OLP, l'unique représentant légitime du peuple palestinien.

16. **Le Président** dit qu'il ne doute pas que le Comité répondra positivement à l'appel en prenant position en faveur du gouvernement palestinien légitime.

17. **M. Whitley** (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine au Proche-Orient) dit qu'en grande partie en raison de la lutte intensive entre factions, le mois de juin a été le plus sanglant de l'histoire de Gaza. Le nombre de morts a été de 149 parmi les Palestiniens, y compris deux membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine au Proche-Orient (UNRWA) et quatre élèves. Il y a aussi eu un accroissement de roquettes et d'obus de mortiers lancés par les factions des militants de Gaza vers Israël.

18. L'escalade de la violence et l'anarchie frisant le chaos ont poussé les organisations internationales, y compris l'UNRWA, à réduire davantage la présence du personnel international. L'UNRWA a dû prendre la décision sans précédent de mettre brièvement fin à ses programmes réguliers d'éducation et de santé.

19. La situation humanitaire demeure particulièrement précaire. Elle s'est stabilisée récemment, mais risque encore de se dégrader considérablement à tout moment. Après 16 jours de

fermeture complète, le point de passage commercial de Karni a été rouvert, bien que les activités y soient limitées. Certes le gouvernement israélien a été sensible à la nécessité de laisser entrer les biens humanitaires, mais cela n'est pas suffisant. De nombreux produits de première nécessité manquent ou ne sont pas disponibles.

20. Les importations et les exportations commerciales sont essentielles pour la survie de la population de Gaza et pour réduire leur dépendance déjà lourde à l'égard de l'aide étrangère. L'UNRWA et le Programme alimentaire mondial (PAM) distribuent mensuellement 17 000 tonnes de produits alimentaires, venant ainsi en aide à 80 % de la population. Mais ces rations ne suffisent pas à alimenter convenablement la population concernée. En fait, selon le Conseil palestinien des chargeurs, les douanes israéliennes ont cessé d'autoriser l'entrée de containers à destination de Gaza. L'interdiction de l'entrée des matériaux de construction a été légèrement assouplie, mais le manque de matériaux a forcé l'UNRWA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à cesser les travaux sur des projets de construction s'élevant à plus de 150 millions de dollars. Au lieu de Kari, les autorités israéliennes ont encouragé l'utilisation de points de passage moins importants. Ces points n'ont pas une capacité suffisante pour répondre aux besoins de l'UNRWA et leur utilisation a fait augmenter les coûts d'importation des biens humanitaires. Le point de passage de Karni doit être immédiatement rouvert complètement, sinon une catastrophe humanitaire va se produire.

21. Indépendamment des conflits politiques, l'objectif de l'UNRWA est d'assurer un environnement stable dans lequel il pourra continuer à fournir des services essentiels à la population. À cet égard, il continuera à travailler avec quiconque sera l'autorité locale. À court et moyen termes, rien ne pourrait remplacer le plein fonctionnement de l'Accord sur l'accès et les déplacements de novembre 2005, sans lequel la spirale de violence se poursuivra. Il espère que le Gouvernement d'urgence parviendra à surmonter les divisions au sein du camp palestinien et permettra au peuple palestinien de reprendre sa marche vers l'autodétermination.

**Rapport du Président sur la Réunion africaine des Nations Unies consacrée à la question de la Palestine, tenue les 9 et 10 mai 2007, et du Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, tenu le 11 mai 2007 à Pretoria**

22. Le Président dit que la Réunion africaine des Nations Unies consacrée à la question de la Palestine et le Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne avaient pour objectif d'encourager une vaste initiative internationale, y compris par les États africains et la société civile africaine, à l'appui d'une solution globale, juste et durable de la question palestinienne.

23. Au cours de la réunion, dont le thème était : « Solidarité africaine avec le peuple palestinien pour la réalisation de ses droits inaliénables », les experts ont examiné la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et ont discuté des efforts déployés au plan international visant à réaliser une paix israélo-palestinienne viable et de la manière de renforcer la solidarité africaine avec les aspirations à l'indépendance et à l'autodétermination du peuple palestinien.

24. La réunion à laquelle ont pris part les représentants de 58 gouvernements, 4 organisations intergouvernementales, 5 institutions et fonds des Nations Unies et 20 organisations de la société civile, ainsi que des invités spéciaux du pays hôte et des représentants des médias, des universités et des établissements de recherche, a suscité un grand intérêt médiatique et a eu un grand succès. M. Essop Pahad, Ministre à la Présidence de la République d'Afrique du Sud, a prononcé le discours d'ouverture dans lequel il a exhorté la communauté internationale à reconnaître de manière inconditionnelle le nouveau gouvernement palestinien d'unité nationale, à engager un dialogue avec lui, à lever toutes les restrictions pesant sur lui, à soutenir l'Initiative de paix arabe de 2002 et à prendre des dispositions appropriées pour faire face à la crise humanitaire que traverse le peuple palestinien. La situation sur le terrain exige un leadership créatif de la part des Palestiniens et d'Israël et l'engagement soutenu de la communauté internationale et particulièrement de ceux qui ont des intérêts dans la région ou ont des liens avec les acteurs de la région. Au cours des séances plénières, 15 experts d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient, y compris des Palestiniens et des Israéliens, ont fait des déclarations. Huit autres experts ont également pris la parole à cette occasion.

25. Lors de la séance de clôture, les participants ont adopté un document final dans lequel ils ont estimé qu'un État palestinien indépendant pourrait bénéficier de l'expérience acquise par les pays africains dans leur lutte pour la décolonisation, l'indépendance, la souveraineté, la fin de l'apartheid, ainsi que de l'expérience africaine sur la voie de l'indépendance économique et du développement durable. Ils ont souligné le rôle important joué par les États africains dans le cadre d'initiatives plus larges visant la reprise du processus politique et du règlement du conflit israélo-palestinien et, dans ce contexte, ils ont préconisé une contribution renforcée par l'Afrique au processus de paix au Moyen-Orient, et une participation africaine accrue aux forums régionaux et internationaux.

26. Par ailleurs, les participants ont déploré la détérioration continue de la situation économique et humanitaire dans le territoire palestinien occupé, crise qui, à leur avis, est encore exacerbée par la rétention de l'aide directe des bailleurs de fonds à l'Autorité palestinienne. Ils ont aussi déploré le fait que la majorité du déficit budgétaire palestinien est causée par la rétention illégale par Israël des recettes douanières et fiscales perçues pour le compte de l'Autorité palestinienne. À cet égard, les participants ont demandé au Gouvernement israélien de libérer immédiatement et inconditionnellement les fonds restants et de reprendre les paiements mensuels réguliers conformément aux accords bilatéraux.

27. Enfin, les participants ont condamné les opérations militaires menées régulièrement de manière disproportionnée et indiscriminée par Israël dans des centres de population palestiniens et ont noté que d'importantes activités de peuplement israéliennes se poursuivent à travers l'ensemble de la Cisjordanie occupée et à l'intérieur et aux abords de Jérusalem-Est. De plus, ils ont noté que la construction du mur à l'intérieur de la Cisjordanie se poursuit à un rythme accéléré malgré l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice et les résolutions pertinentes des Nations Unies. Ils ont enfin exhorté toutes les organisations intergouvernementales et autres à prendre leurs responsabilités face au non-respect par Israël et à prendre les dispositions appropriées à cet égard.

28. Le Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne s'est tenu après la réunion africaine et a vu la participation d'experts des ONG et des représentants d'institutions de la société civile, de

gouvernements et d'organisations intergouvernementales. Un débat franc et utile a eu lieu sur des sujets tels que la perception par le public du conflit israélo-palestinien, l'impact et la responsabilité des institutions universitaires et le rôle de la société civile dans la sensibilisation du public.

29. Conformément à la pratique établie, les rapports de la réunion et du Forum seront publiés en temps utile en tant que publication de la Division des droits des Palestiniens. La copie du document final a aussi été publiée sur le site Web de la Division

30. S'il n'y a pas d'objection, il estime que le Comité souhaite prendre note du rapport.

31. *Il en est ainsi décidé.*

**Quinzième séminaire international sur la paix au Moyen-Orient à l'intention des journalistes, tenu les 26 et 27 juin à Tokyo**

32. **M. Dorani** (Chef de la Section de la Palestine, de la décolonisation et des droits de l'homme, Département de l'information) dit que le Quinzième Séminaire international sur la paix au Moyen-Orient à l'intention des journalistes, tenu dans un climat de grande incertitude et de difficultés sur le terrain, s'est ouvert par un appel en faveur de la cessation de la violence et de la reprise du dialogue à tous les niveaux. Dans son discours d'ouverture, M. Kiyotaka Alasaka, Sous-secrétaire général à la communication et à l'information, a souligné que l'objectif du séminaire n'était pas seulement de sensibiliser le public à la situation au Moyen-Orient, mais aussi d'impulser et de soutenir le dialogue entre les Israéliens et les Palestiniens et de les aider à garder l'espoir d'un avenir pacifique.

33. L'évènement de deux jours — intitulé « Réengager les Israéliens et les Palestiniens dans la recherche d'un règlement politique global et durable » — a été organisé par le Département de l'information avec la coopération du Gouvernement japonais et de l'Université des Nations Unies à Tokyo. Plusieurs participants ont estimé que le Séminaire aurait dû être reporté compte tenu des événements survenus à Gaza et des préoccupations politiques et humanitaires qui en ont résulté. Cependant, le Département de l'information était certain que le Séminaire, dont l'objectif était de consolider la confiance à l'égard de la paix, de la base au sommet, était encore plus utile face aux tensions et incertitudes accrues sur le terrain.

Le Sous-secrétaire général à la communication et à l'information a déclaré qu'il était pleinement conscient du pouvoir et de la responsabilité des médias et a exprimé l'espoir que les journalistes continueront de rendre compte des difficultés rencontrées par les Israéliens et les Palestiniens, mais aussi des possibilités de faire avancer le processus de paix ainsi que des signes de coopération pour le bien-être des deux peuples.

34. Dans un message lu par le Sous-secrétaire général, M. Ban Ki-moon, Secrétaire général, dit que l'on ne devrait pas désespérer face à l'escalade actuelle de la violence. Bien au contraire, la communauté internationale doit consacrer ses énergies à la recherche d'une paix juste et durable au Moyen-Orient et être réconfortée par les nombreux sondages d'opinions de ces dernières années qui dénotent un solide appui — tant en Israël que dans le territoire palestinien occupé — à la coexistence pacifique dans le cadre d'une solution fondée sur l'existence des deux États.

35. M. Taro Aso, Ministre japonais des Affaires étrangères a fait remarquer qu'étant donné la situation actuelle de profond désarroi, il n'y a aucun espoir de développement économique en Palestine si l'on ne commence pas par assurer la stabilité politique et la sécurité. Dans le souci de promouvoir la stabilité et la confiance parmi les peuples dans la région, le Japon a proposé de créer un corridor de la paix et de la prospérité, en coopération avec les Israéliens, les Palestiniens et les Jordaniens. Il s'agit d'œuvrer de concert sur des projets de promotion de la coopération régionale, consistant par exemple à aménager un parc agro-industriel en Cisjordanie et à faciliter le transport des produits.

36. M. Hans van Ginkel, Recteur de l'Université des Nations Unies à Tokyo, a insisté sur l'importance d'instaurer le dialogue et sur l'aptitude à écouter dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant. Il est important de souligner les points d'accord plutôt que ceux de discorde. Il a exprimé l'espoir que les discussions favoriseront l'entente mutuelle et détermineront des mesures de moindre envergure qui pourraient être prises.

37. Le Président du Comité a aussi fait distribuer un message dans lequel il a déclaré que le Comité considère que le conflit israélo-palestinien est au cœur des troubles politiques qui agitent actuellement le Moyen-Orient. La paix dans cette région passe par une

solution globale au problème de la Palestine. Le Comité est déterminé à poursuivre son mandat, consistant à promouvoir l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.

38. Le Séminaire a été scindé en quatre groupes de discussions consacrés aux thèmes suivants : défis et opportunités pour le nouveau Gouvernement palestinien d'urgence et Israël; dimension régionale – le rôle des pays voisins dans le processus de paix au Moyen-Orient; coopération économique régionale; et défis des initiatives de la société civile en faveur de la coopération israélo-palestinienne.

39. Il a été convenu au séminaire précédent, tenu à Moscou, que le séminaire annuel ne devrait pas être une fin en soi, mais une instance permettant un dialogue permanent entre les sociétés civiles israélienne et palestinienne. À cet égard, le Président du comité directeur de l'Initiative de la société civile israélo-palestinienne a présenté les défis des initiatives actuelles impliquant la coopération intercommunautaire au niveau local, et les participants ont examiné les moyens de promouvoir une coopération intercommunautaire encore plus étroite et le rôle critique des médias à cet égard.

40. Après deux jours de discussions vives et franches, le séminaire a conclu ses travaux, de nombreux participants insistant sur le rôle positif que jouent ces séminaires en favorisant la compréhension mutuelle et en montrant l'importance de la communication, même dans les moments de tension. En clôturant les travaux du groupe de travail du Séminaire intitulé « La voie à suivre », le Sous-secrétaire général à la communication et à l'information a exprimé l'espoir que de tels événements puissent progressivement rapprocher de la réalisation des objectifs de paix, de prospérité et de sécurité dans la région. Récapitulant les travaux du Séminaire, il a dit que des mesures de petite comme de grande envergure ont été proposées dans les domaines politique, économique et social. Quelques participants ont souligné que parallèlement aux échanges de vues politiques, il fallait proposer de toute urgence des initiatives économiques et sociales pour promouvoir la confiance entre les parties. Les gouvernements locaux, la société civile, les ONG et les particuliers doivent œuvrer de concert à la recherche de solutions aux problèmes posés.

41. Le Séminaire a aussi entendu un appel énergique en faveur de la redynamisation du processus de paix, lancé par vidéoconférence à partir de la Cisjordanie. M. Riyad al-Hassen, Chef du service palestinien de l'information et Conseiller du Président Abbas en matière de médias, a dit que la situation était explosive. Un règlement de la question israélo-palestinienne enlèverait un des détonateurs des mains des forces radicales et créerait de l'espoir pour l'avenir. Il a aussi espéré qu'il serait possible de reprendre les discussions sans conditions ni préalables.

42. Au sujet de la coopération de la société civile, le Séminaire a entendu les interventions du Président et des membres du Comité directeur de l'Initiative de la société civile israélo-palestinienne, lancée après le Séminaire de l'année précédente. Ils ont rendu compte de diverses initiatives impliquant la coopération intercommunautaire dans les domaines de l'éducation, de la science et des techniques, de la santé publique, de l'emploi, du développement urbain et côtier écologiquement viable. Ils ont aussi examiné les moyens de promouvoir une coopération accrue avec la participation d'acteurs régionaux et internationaux. Le Président du Comité directeur a dit que les acteurs sur le terrain étant prêts à coopérer, il est important de les aider à lancer leurs initiatives en vue de répondre aux préoccupations communes. Il propose de tenir un atelier pour évaluer la manière d'aller de l'avant, sous les auspices du système des Nations Unies et avec la participation des bailleurs de fonds et des organisations internationales. Une structure institutionnelle devrait être mise en place pour coordonner le soutien international.

43. Pour terminer, il dit que le Séminaire s'est terminé de manière satisfaisante. Malgré des moments tendus dans les échanges de vues entre Israël et les participants arabes, à la fin du Séminaire leurs relations s'étaient considérablement détendues. Cette détente a été le meilleur résultat du dialogue.

44. **Le Président** dit que le Séminaire a manifestement remporté un grand succès. Le Comité et le Département de l'information doivent continuer à travailler de concert pour maximiser l'impact des séminaires pour le Comité, le Secrétaire général et tous les partenaires qui œuvrent pour la cause palestinienne et la paix au Moyen-Orient.

**Conférence internationale de la société civile organisée par les Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne**

45. **Le Président** attire l'attention sur le document de travail n°4, qui contient le projet de programme provisoire de la Conférence internationale de la société civile organisée par les Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne.

46. Sur la recommandation du Comité européen de coordination pour les ONG et la Question de la Palestine, le Bureau a été en contact avec le Parlement européen à Bruxelles en vue d'examiner la possibilité d'y tenir la Conférence. Une décision n'a pas encore été prise. En attendant, et conformément au programme de travail du Comité pour 2007, le Secrétariat a pris des dispositions provisoires en vue de tenir la Conférence au Bureau des Nations Unies à Genève dans la dernière semaine du mois d'août.

47. L'objectif de la Conférence consiste à donner aux organisations de la société civile la possibilité de discuter de la situation sur le terrain, de partager les informations sur leurs activités, d'élaborer des propositions pratiques à l'appui de la cause palestinienne et de coordonner les initiatives futures. La Conférence se tiendra en deux séances plénières et organisera un certain nombre d'ateliers. Les invitations seront adressées à des experts reconnus au plan international, y compris des Israéliens et des Palestiniens, à des représentants de la société civile, y compris les membres du Réseau international de coordination pour la Palestine, à des parlementaires et autres. Les États membres et les Observateurs du système des Nations Unies, les représentants du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et les médias seront invités à titre d'observateurs.

48. S'il n'y a pas d'observations, il considérera que le Comité désire approuver le projet de programme provisoire contenu dans le document de travail n°4.

49. *Il en est ainsi décidé.*

**Questions diverses**

50. **M. Al-Bader** (Observateur de Qatar) propose d'inviter M. Tony Blair, le nouveau représentant du Quatuor, à participer à certaines des activités du Comité afin que les membres connaissent davantage sa position et ses idées sur le processus de paix.

51. **M. Mansour** (Observateur de la Palestine) se demande si les experts du Quatuor pourraient être invités à s'adresser au Comité et à engager un dialogue avec celui-ci. Le Coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, par exemple, est un membre du Quatuor. Si le Quatuor acceptait l'idée, son nouveau représentant pourrait aussi être inclus.

52. **Le Président** estime que l'idée est bonne, mais a besoin d'être examinée plus avant, de même que toutes les autres initiatives qui ont été proposées dans le passé et qui ne se sont pas encore concrétisées. Un dialogue doit être ouvert avec tous les partenaires qui travaillent sur la question de la Palestine. Un thème de discussion serait, par exemple, le rôle que le Secrétaire général pourrait jouer, en tant que membre du Quatuor, en transmettant les messages du Comité aux réunions du Quatuor.

53. Le Comité a toujours été ouvert à toute initiative découlant du désir sincère de résoudre la question palestinienne. Cependant, certains partenaires sont réticents à reconnaître que le Comité, en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale, est responsable de cette question.

*La séance est levée à midi.*